

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE DIMBSTHAL

Arrondissement
de Saverne

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 13 mars 2014

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 8

Sous la présidence du Maire Claude SCHMITT

Etaient présents :

Les Adjointes : MM. RUFFENACH - J. STORCK

Les Conseillers : MM. D. ANTONI - J.L. CAREL –
G. HUFSCHEMITT - Y. STEVAUX - M. WELLER -
Mme M.T. WENDER - Melle J. ZAGALA

Secrétaire de séance : M. B. RUFFENACH

Ordre du jour

- 2014-08 Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2014**
- 2014-09 Compte Administratif 2013**
- 2014-10 Compte de Gestion 2013**
- 2014-11 Affectation du résultat 2013**
- 2014-12 Programme des activités de l'ASC de Dimbsthäl**
- 2014-13 Demandes de subvention**
- 2014-14 Versement de l'argent de la chasse**
- 2014-15 Divers et communication**

2014-08. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2014

Le procès verbal de la séance du 27 janvier 2014 a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

2014-09. Compte Administratif 2013

Les membres du Conseil Municipal nomment Monsieur Bernard RUFFENACH comme Président de séance pour présenter le Compte administratif de l'année 2013.

Le compte administratif de l'exercice 2013 présente la balance générale suivante :

<u>Section de fonctionnement :</u>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
	96 415,96 €	283 378,87 €
	<u>Excédent : 186 962,91 €</u>	

<u>Section d'investissement :</u>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
	33 825,74€	31 155,54€
	<u>Déficit : 2670,20 €</u>	

<i>Excédent global de clôture : 184 292, 71€</i>

A l'unanimité, le Compte Administratif 2013 est adopté, le vote étant intervenu hors la présence de Monsieur le Maire.

2014-10. Compte de Gestion 2013

Le Maire présente les Comptes de Gestion 2013 commune et CCAS du Trésorier Comptable de Saverne Le Conseil Municipal, constatant que le Compte de Gestion 2013 est en tous points exacts et conforme au Compte Administratif 2013,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter ce Compte de Gestion
- d'adopter également le Compte de Gestion 2013 du CCAS de Dimbthal

2014-11. Affectation du résultat 2013

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2013,

Constatant que celui-ci fait apparaître : un excédent de fonctionnement de 186 962,78

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A la couverture d'autofinancement et exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	2670, 20 €
Report du solde d'excédent de fonctionnement (compte 002):	184 292, 71€

2014-12. Programme des activités de l'ASC de Dimbthal

Le Maire informe l'ensemble des conseillers des différentes manifestations organisées par l'Association Socio-Culturelle de Dimbthal pour l'année 2014:

- Dimanche 6 Avril Bœuf à la broche
- Dimanche 18 Mai Marche - grillade
- Vendredi 12 septembre Assemblée générale ASCD
- Dimanche 21 septembre Journée dimbthaloise
- Dimanche 26 octobre Marche et soupe au pois

2014-13. Demandes de subvention

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des différentes demandes de subvention.

- Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien de Marmoutier
- AFM-Téléthon
- Association Prévention Routière
- ARAHM : Association Régionale « L'Aide aux Handicapés Moteurs »

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité de renouveler son soutien pour l'année 2014 au Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien de Marmoutier et fixe le montant de la subvention communale à 150 €. La dépense sera imputée au compte 6574 du budget primitif 2014.

Toutes les autres demandes sont, à l'unanimité, rejetées.

2014-14. Versement de l'argent de la chasse

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'extrait du rôle de l'exercice 2014 relatif à la cotisation foncière de l'assurance accidents agricoles et DECIDE de ne pas affecter le produit de la location de chasse au paiement de cette cotisation.

2014-15. Divers et communication

2014-15. 01. Journée Nettoyage de printemps

L'opération « Nettoyage de printemps » est prévue le samedi 15 mars en partenariat avec les membres de l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Dimbthal.

2014-15.02. Remerciements

Le Maire remercie l'ensemble des adjoints et conseillers pour leur investissement et implication durant toute sa mandature.

2014-15. 03. Achat d'une remorque

Le conseiller Yves Stevaux, propose d'investir dans l'achat d'une remorque utilitaire car jusqu'à présent l'un des employés utilisait sa remorque personnelle pour effectuer les travaux de la commune.

Aussi, il est proposé d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de cette opération avant le vote du budget, tel que cette possibilité est offerte par l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE :

- d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dont il est question, dans la limite de 413.90€ TTC
- de s'engager à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2014 lors de son adoption

Pour :6

Contre :1

Abstention :3

Délibération certifiée exécutoire,
Compte tenu de sa réception à la Sous-préfecture de Saverne et de sa publication

Le Maire,
Claude SCHMITT

Suivent les signatures des membres présents

B. RUFFENACH

J STORCK

D. ANTONI

JL. CAREL

G. HUFSCMITT

Y. STEVAUX

M. WELLER

M.T. WENDER

J. ZAGALA